

CONSEIL D'ÉCOLE

Compte rendu de la séance du jeudi 13 novembre 2008

La séance est ouverte à 17h05. M. le Directeur du Primaire excuse M. le Directeur Général de la MLF, M. le Conseiller culturel, M. le Consul de France, M. l'Inspecteur de l'Education Nationale et Mme Zahida El Chami, représentant les classes de CM 1.

1° Procès-verbal de la séance du 06 juin 2008

Le procès-verbal du précédent Conseil d'Ecole est approuvé.

2° Mise en place du nouveau conseil d'Ecole : composition, rôle

M. Hamel, Directeur des classes du Primaire souligne le taux de participation très important aux élections des représentants de parents d'élèves. Ce taux s'élève à 75%. Il remercie les parents qui ont accepté de remplir cette fonction de représentant.

Il présente la composition du nouveau conseil d'Ecole. Le conseil rassemble un représentant enseignant et un représentant des parents d'élèves par niveau. Il comporte également des membres de droit : M. le Directeur Général de la MLF, M. le Conseiller culturel, M. le Consul, M. le Directeur Syrien, M. l'Inspecteur de l'Education Nationale, en poste à Beyrouth, Mme le Proviseur et M. le Directeur des classes du Primaire qui préside ce conseil

Le Conseil se réunira le jeudi 12 mars 2009 à 17h00 et le lundi 8 juin 2009 à 17h00. Il pourra également se réunir de manière extraordinaire à la demande d'un membre de droit ou de la moitié de ses membres.

M. Hamel rappelle le rôle essentiel du Conseil d'Ecole, notamment sur le projet pédagogique, sur l'organisation de la journée et de l'année scolaire, sur le règlement intérieur et le fonctionnement général de l'école.

C'est par l'intermédiaire de ses membres, que les informations sur la vie de l'établissement et sur les nouvelles orientations pédagogiques seront transmises aux différents partenaires de la communauté scolaire. Les comptes rendus sont envoyés aux membres du Conseil, affichés dans le hall du bâtiment d'accueil et disponibles sur le site Internet de l'école :

www.lyceefrancaisdalep.com

3° Bilan de la rentrée

- Ouverture de la cinquième classe de maternelle

Depuis le lundi 13 octobre, la cinquième classe de maternelle a été ouverte. Elle a été confiée à Mme Myriam Avetysian assistée de Mlle Wissam El Chami. Cette ouverture a permis de diminuer le nombre d'élèves par classe et donc de retrouver une capacité d'accueil suffisante et des conditions optimales pour permettre à nos élèves de maîtriser la langue française et ainsi développer le Lycée Français d'Alep.

Tous les parents d'élèves de la maternelle ont été conviés à une réunion d'information le jeudi 9 octobre.

Mme le Proviseur remercie M. Vrand, le Directeur Général Adjoint de la Mission Laïque Française, qui a accordé cette ouverture.

- Structure pédagogique et effectif

M. le Directeur du Primaire présente la structure de l'école à la rentrée 2008.
L'école comprend 5 classes en maternelle et 9 classes en élémentaire. (Cf. annexe 1)

Cette année, l'école accueille 354 élèves :

- 125 à l'école maternelle
- 229 à l'école élémentaire
- Enseignement de la langue arabe en grande section

Après deux réunions de concertation avec le Proviseur et le Directeur de l'école Primaire, et depuis le mercredi 12 novembre, les élèves de grande section bénéficient de 2 séances de 30 minutes d'arabe en GS. Lors des Conseils de Maîtres et de Cycles, les contenus de cet enseignement ont été déterminés par M. Bitar, le Coordinateur de la langue arabe, les enseignants d'arabe, les maîtres de GS et de CP et la direction syrienne et française. Un premier bilan sera effectué le lundi 15 décembre.

Mme Khayat, représentante des parents, félicite l'Ecole d'avoir initié cet enseignement dès la maternelle et rappelle que c'était une demande ancienne des parents.

Mme Catinis souhaite savoir si le deuxième tome du livre, qui sert de support pédagogique à cet enseignement, sera utilisé.

M. Hamel répond que les bilans régulièrement organisés permettront de répondre à cette question et que l'expertise pédagogique de M. l'Inspecteur de l'Education Nationale, en poste à Beyrouth, sera sollicitée sur ce sujet lors de sa venue en février 2009.

- Lire en Fête

A l'occasion du vingtième anniversaire de « Lire en Fête », les élèves de la maternelle ont bénéficié de la lecture de deux contes en arabe et en français par Mme Laurence Couanon. Les élèves du cycle 3 ont pu participer au concours d'illustration d'une fable de La Fontaine organisé par l'Agence Culturelle. Ils ont étudié en classe une fable et travaillé pendant les heures d'arts plastiques l'illustration.

44 élèves de notre établissement se sont inscrits à ce concours et 10 ont été primés.

- La Bibliothèque Centre Documentaire

Depuis le 17 septembre 2008, Mlle Rihab El Chehaby a pris la responsabilité de la BCD en remplacement de Mme Rachida Bourgeoïni. Lors de cette passation de fonction, un état des lieux a été effectué par Mme le Proviseur et M. le Directeur du Primaire.

M. le Directeur du Primaire informe les membres du Conseil des dysfonctionnements qui ont été constatés :

- L'espace de réserve était dans un état inadmissible :
 - Les livres étaient mis pêle-mêle, dans un fatras indicible. Certains de ces livres sont donc écornés, des couvertures gardent un pli.
 - Les affiches des expositions semblaient avoir été jetées dans un coin de cette réserve.
 - En rangeant cette réserve, Mlle Rihab El Chehaby a même trouvé un nid de souris.

- Soixante-dix livres étaient au-delà de la date limite de retour fixée à fin mai, début juin 2008, soit l'année scolaire dernière. Après le travail de classement et de recherche entrepris par Mlle El Chehaby, il manque toujours 25 livres. Le montant de ce préjudice s'élevait au 24 octobre à 117.47 Euros soit 7 831 Livres Syriennes. Il sera facturé par une retenue sur le salaire de Mme Bourgeoini. Mlle El Chihaby continue ses recherches afin de retrouver le maximum de livres.
- Il apparaît aussi que :
 - Des livres n'ont pas de numéro d'exemplaire. Ils n'ont donc pas été enregistrés et peuvent donc disparaître du fond de la BCD.
 - Des livres sont enregistrés en prêt et se trouvent finalement en rayonnage.
 - Des livres sont disponibles au prêt mais sont introuvables en rayonnage.
- La mise à disposition des nouveautés a souffert d'un retard inexcusable. Plus de cent cinquante ouvrages livrés en octobre 2007 n'ont été proposés au prêt qu'en avril 2008. Cela est d'autant plus regrettable qu'un gros effort d'investissement avait été fait par l'établissement pour doter cette nouvelle BCD d'ouvrages récents et adaptés au besoin de nos élèves en conformité avec les recommandations du Ministère Français de l'Éducation Nationale.
- Les abonnements

L'abonnement des élèves à des revues de jeunesse proposé en début d'année scolaire 2007/2008 n'a pas abouti. Le manque de rigueur dans les demandes d'abonnement a conduit l'établissement à rembourser les familles. Au-delà du travail comptable requis par cette opération, il est regrettable que les enfants ne bénéficient pas de cette offre de magazine car c'est un plus que nous avons toujours apporté à nos élèves qui sont isolés de la presse francophone.

Il en est de même pour l'abonnement à la revue « La Classe » demandé par les Enseignants.

Les familles seront sans doute nombreuses à nous reprocher l'incompétence de Mme Bourgeoini.

Mme Bendki, représentante des parents, imagine que les librairies francophones d'Alep puisse fournir ce service d'abonnement.

Pour cette année, M. Le Directeur du Primaire annonce que nous proposerons à nouveau aux élèves des abonnements car cette année cette erreur ne se reproduira pas.

- Projets

BCD : Pierre Callens, enseignant en CE1, intervient deux heures par semaine en complément de service à la BCD pour participer à des animations et à la gestion.

Il propose de mener des activités sur deux volets : la lecture et l'écriture. (cf. annexe 2)

Les activités mises en place doivent permettre de découvrir la diversité des supports, des modes de lecture, des types d'écrits, les lieux de lecture.

Le logiciel de la BCD sera actualisé pour permettre aux élèves d'effectuer des recherches.

M. le Gestionnaire communique le budget alloué à la BCD pour l'année 2008 / 2009 :

- 100 000 L.S. pour l'achat de documents en langue française
- pour l'achat de livres en langue arabe
- pour l'achat de livres en langue arabe

- 80 000 pour les abonnements

Hygiène et santé : Mme Edith Farra, l'Infirmière de l'établissement, propose d'intervenir dans les classes pour des animations autour de l'hygiène et de la santé en qualité d'éducatrice à la santé.

Les animations pourront concerner les domaines suivants : les comportements alimentaires, les rythmes de sommeil, la sécurité, l'hygiène, l'utilisation du portable.

Astronomie : Pascal Monet, a présenté le 23 octobre en Conseil des Maîtres, les contours du projet « astronomie » et a remis aux enseignants un fascicule comportant des pistes de travail et de la documentation pédagogique.

En accord avec les professeurs de sciences du Secondaire, les laboratoires de sciences du Secondaire ainsi que les services du laborantin pourront être utilisés quand des créneaux sont disponibles.

Solidarité : Comme l'an passé, nous souhaitons placer les fêtes de fin d'année sous le signe de la solidarité et du partage.

C'est pourquoi nous proposerons aux élèves d'apporter à l'école un jeu en bon état avec lequel ils ne jouent plus.

Les jouets pourront être apportés à l'école jusqu'au jeudi 18 décembre.

Nous remettons à des associations caritatives les dons qui permettront d'embellir les fêtes de l'Aïd et de Noël.

L'an passé, nous avons remis ces cadeaux au Croissant Rouge et à Sos Villages. Nous souhaitons poursuivre cette collaboration avec ces deux associations et l'étendre à d'autres.

M. Al Hout, le Directeur Syrien de l'établissement, propose l'orphelinat Al Nour.

- La Francophonie :

Comme chaque année, l'établissement participera au spectacle de chorale des écoles francophones d'Alep.

Une adaptation contemporaine du conte « Cendrillon », par les CM1 sous la direction de Mme Françoise Scariot, pourrait être aussi proposée.

Poids des cartables : M. Le Directeur demande aux parents de ne pas exiger que l'enfant ramène à la maison trop de livres et cahiers. Il ne doit apporter que ceux nécessaires pour son travail quotidien.

Par ailleurs, en raison du faible coût des livres, il sera proposé aux familles d'acheter une deuxième série de livres d'arabe pour la maison.

Les enseignants restent vigilants quant au poids des cartables et proposent au cycle 3 l'utilisation des classeurs.

4° Le Projet d'Ecole et son intégration dans le Projet d'Etablissement, le Conseil Pédagogique

Depuis 3 ans, l'école primaire s'est dotée d'un nouveau projet d'école. Son axe principal concerne la maîtrise de la langue par tous les élèves. Les enseignants veillent à faire de cet axe la priorité centrale des activités pédagogiques.

Le projet d'école accorde également une attention particulière à la découverte du patrimoine culturel local.

Enfin, il met en avant l'enseignement des langues : l'arabe à partir du CP, l'anglais à partir du CE1.

Mme le Proviseur souhaite s'appuyer sur la dynamique du Projet d'Ecole pour organiser le Projet d'Etablissement en insistant sur une synergie rapprochée entre le primaire et le secondaire.

Le Conseil Pédagogique sera créé lors du Conseil d'Etablissement du 20 novembre. Il aura pour but de trouver des vecteurs de dynamique de la PS à la Terminale dans la cohérence d'un Projet d'Etablissement global. Des aspects comme l'organisation du travail, les activités de remédiation, la pédagogie différenciée doivent être mutualisés sur l'ensemble de l'établissement, tout comme nous travaillons déjà de manière interdisciplinaire et inter-dégrés dans le cadre du projet ASTRONOMIE.

5° Evaluations régionales CP et CE2 et mise en place des Programmes Personnalisés de Réussite Educative (PPRE)

Les élèves ont passé ces évaluations au mois de septembre. C'est un outil pour repérer les difficultés, adapter les enseignements à la configuration de la classe et différencier la pédagogie.

- Analyse des résultats des évaluations régionales CP :

Les élèves de CP ont passé les évaluations régionales fin septembre début octobre. Ces évaluations avaient pour finalité de renseigner les enseignants de GS et de CP sur les compétences des élèves dans le domaine de la maîtrise de la langue. Les exercices d'évaluation concernaient 4 ensembles de compétences : la compréhension orale, l'écriture, la lecture, le repérage dans le temps et dans l'espace. A ces évaluations, le taux de réussite pour l'ensemble des élèves s'élève à 68.5 % pour ce qui concerne l'ensemble des compétences et à 72,6% pour ce qui concerne les compétences essentielles appelées compétences de base.

Les principales difficultés rencontrées par les élèves concernent deux domaines :

- La compréhension orale d'un texte lu par l'enseignant. Il faut toutefois préciser que certains exercices étaient particulièrement ardues. Ceci nous encourage toutefois à mettre l'accent en maternelle et en cycle 2 sur la maîtrise de la langue orale conformément au projet d'école.
- La connaissance de l'écrit et de l'écriture : la majorité des élèves connaissent l'alphabet et savent associer les lettres à un son. Cependant, beaucoup d'élèves peinent à écrire des mots sous la dictée. Il faut encore préciser que certains des mots dictés nous ont paru particulièrement difficiles (tirelire, et, il, mardi.)

Deux autres conclusions peuvent être dégagées de ces évaluations.

En maternelle, il nous semble important d'insister sur la manipulation des sons, en particulier sur les jeux de rimes.

De même, les activités visant la latéralisation et l'acquisition d'un vocabulaire spécifique (dessus, sous, à droite, à gauche, en haut, en bas) doivent être diversifiées et conduites fréquemment en maternelle.

Enfin, ces évaluations mettent à jour la très grande hétérogénéité des 2 classes de CP dans le domaine de la maîtrise de la langue.

- Analyse des résultats des évaluations régionales CE 2 :

Les élèves de CE2 ont passé les évaluations régionales fin septembre début octobre.

Ces évaluations avaient pour finalité de renseigner les enseignants sur les compétences des élèves selon 4 domaines en français (production de textes, compréhension, reconnaissance des mots et écriture/orthographe) et 5 domaines en mathématiques (espace/géométrie, grandeurs/mesures, exploitation de données numériques, calcul et connaissance des nombres) Elles permettent de repérer les difficultés, d'adapter les enseignements au niveau de la classe et de différencier la pédagogie afin de répondre aux besoins de chacun.

Elles sont aussi un indicateur important pour piloter le travail en amont au cycle 2.

D'une manière générale, pour les 45 élèves de CE2, les résultats sont les suivants :

- en français : 66,8 % de réussite
- en mathématiques : 69,8 % de réussite

Des indicateurs plus précis montrent la nécessité de renforcer les apprentissages en production de textes, orthographe, résolution de problèmes, géométrie et mesures.

Les résultats individuels et de la classe seront communiqués à chaque famille.

- Mise en place des Programmes Personnalisés de Réussite Educative (PPRE)

Des Programmes Personnalisés de Réussite Educative (PPRE) seront proposés aux élèves présentant une difficulté importante dans un domaine particulier. Les parents seront conviés à un entretien pour expliquer ce programme d'action. L'une des clés de l'efficacité d'un PPRE passe par l'adhésion des parents et de l'élève à ce dispositif.

Ce programme consiste en une aide ponctuelle sur deux périodes de 6 à 7 semaines, validé par un bilan à mi-étape et un bilan terminal.

M. Hamel précise que seuls quelques élèves seront concernés. Ces élèves seront prioritairement gérés par l'enseignant de la classe, mais également par d'autres enseignants. Le PPRE est un dispositif d'aide qui peut être mis en place à tous les niveaux.

Monsieur Hamel insiste sur l'importance de ne pas marginaliser les élèves concernés, l'objectif étant d'éviter les redoublements et de permettre à tous les élèves d'acquérir les compétences.

6° Prévisions des sorties pédagogiques

Ces sorties s'inscrivent dans le projet d'école et permettent de faire découvrir à nos élèves la richesse du patrimoine historique, culturel, économique de la Syrie.

Ces sorties font l'objet d'un travail important de préparation en amont et sont exploitées ensuite dans la vie de la classe. Ces activités mobilisent des compétences dans tous les domaines, de la maîtrise de la langue française à l'histoire géographie en passant par les mathématiques et les sciences. Elles mobilisent toute la communauté éducative en impliquant les parents (information en réunion de classe, présentation en conseil d'école, accompagnement).

M. Hamel tient à remercier à nouveau M. Al Hout, Directeur syrien de l'établissement, qui facilite l'obtention des autorisations nécessaires.

Un calendrier (cf. annexe 3) est communiqué à titre indicatif et pourra évoluer en fonction de l'ambiance de classe, des choix pédagogiques, des autorisations parentales, de l'autorisation des autorités syriennes et françaises.

La question de la sécurité des sorties est soulevée par les représentants des parents. Il est répondu que les lieux font toujours l'objet d'un repérage et que la sécurité lors de ces sorties est la priorité absolue.

7° Questions diverses :

- Les fournitures scolaires

La liste des fournitures scolaires est une liste établie par les enseignants pour donner à chaque élève les outils nécessaires à son travail en classe. Ce matériel ne doit pas être acheté chaque année si les élèves les possèdent déjà comme par exemple la paire de ciseaux qui peut servir plusieurs années.

- La propreté des sanitaires

C'est l'affaire de tous. Il sera rappelé aux élèves de respecter ces lieux. Un planning de travail de nos agents d'entretien a été mis en place depuis une année (cf. annexe 4). M. le Gestionnaire indique l'état d'avancement des demandes sanitaires qui ont été faites par M. Le Directeur du Primaire et validées par Mme le Proviseur :

- Dans chaque sanitaire,
 - Une poubelle a été mise à côté de chaque cuvette,
 - De nouveaux distributeurs de papier toilette ont été installés.
 - Les distributeurs de savon défaillants ont été réparés ou remplacés.
 - Les sanitaires (sol, cuvettes) sont séchés après chaque passage des agents d'entretien. Les sanitaires sont remis en état de propreté et les poubelles vidées à 14h30 avant le départ de ces agents.
- Une personne chargée de superviser le travail des agents d'entretien a été désignée afin d'optimiser ces tâches et de s'assurer régulièrement que ces matériels sont présents et en état de fonctionnement.

Il a été par ailleurs demandé à la société Husky :

- De procéder chaque week-end à un « grand ménage » en maternelle en déplaçant les meubles.
- De nettoyer, en élémentaire, chaque jour, les tables. Pour ce faire, après avoir nettoyé le sol, les chaises seront « descendues ».

Il a été mis dans chaque classe de maternelle à disposition des ASEM :

- 1 grande et une petite poubelle,
- 1 seau, 1 raclette, 2 serpillières
- 1 balai avec pelle,
- Des torchons, une éponge,
- Un produit pour nettoyer les tables,
- Des sacs poubelles adaptés au grand panier.

Les robinets d'eau potable seront réglés afin de ne délivrer que le volume nécessaire. Dans les sanitaires P010 et P02, ils seront déplacés.

- Les vols à l'école

Plusieurs vols de matériels scolaires (colle, crayons, aimants à tableau) et de vêtements se sont produits dernièrement. Les enseignants vont accroître leur vigilance notamment en faisant respecter l'interdiction absolue de circulation dans les couloirs pendant les récréations. Un enseignant sera de service dans les couloirs.

M. le Gestionnaire rappelle que les agents d'entretien de la société Husky sont fouillés à la sortie de l'établissement en conformité avec le règlement de cette entreprise.

- Mise en ligne des comptes rendus

Seul le dernier compte rendu est accessible sur le site Internet du lycée : www.lyceefrançaisdalep.com du fait des possibilités techniques de notre hébergeur.

- Education sociale en CM 2

L'Education Sociale est obligatoire pour tous les élèves qui possèdent la nationalité syrienne. Pour les élèves de nationalité étrangère, l'établissement a contacté les parents pour que ceux-ci nous indiquent s'ils désiraient que leur enfant suive ou non ces cours. Dans ce dernier cas, il a été établi un emploi du temps aménagé.

- Le transport

Le transport scolaire ne relève pas de l'autorité et de la responsabilité de l'établissement. Néanmoins :

- Le règlement de la discipline et du comportement des élèves pendant le transport sera retravaillé en classe, les élèves le signeront puis le transmettront à leurs parents pour signature. Il sera ensuite archivé à l'école.
- Une commission chargée d'examiner les questions relatives au transport sera créée lors du Conseil d'Etablissement du 20 novembre. Elle réunira le transporteur, des parents et des personnels de l'établissement.

Les questions de Mme Catinis, représentante des CP, et les réponses de M. Kabawé, le propriétaire des bus, pourront être examinées lors de cette commission.

Ces questions et les réponses sont transmises aux membres du Conseil d'Ecole.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance du conseil d'Ecole est levée à 19h40.

Le Secrétaire de séance

Le Président

Le Proviseur

Samia Hamel

Stéphane Hamel

Catherine Ganaye

Structure pédagogique et effectif de l'Ecole Primaire au 13 novembre 2008

Classe	Prénom Nom	Effectif
PS A	Eric Scariot Joëlle Al Mohamad	23
PS B / MS B	Jean-Marie Nozerand Mireille Abdulahad	9+14 = 23
MS A	Siba Sommakia Yvonne El Sabehe	28
GS A	Suzanne Signor	25
 Wissam El Chami	
GS B	Myriam Avetisyan	26
Total Maternelle		125
CP A	Marie-Pierre Romeyer	22
CP B	Stéphane Menguy	23
CE1 A	Pierre Callens	29
CE1 B / CE2 B	Julie Capitaine	13+16 = 29
CE2 A	Samia Hamel Stéphane Hamel	29
CM1 A	Zahida El Chami	24
CM1 B	Laurent Decherf	25
CM2 A	Marlène Bonneaud	24
CM2 B	Philippe Vrignaud	24
Total Élémentaire		229

Total Primaire	354
----------------	-----

LA B.C.D.

Rappel : la BCD est un outil pédagogique pour former les élèves et améliorer leurs compétences en lecture, écriture et recherche documentaire.

Trois axes :

- La littérature : les contes arabes.
- Les sciences : le projet astronomie.
- La recherche documentaire : suite de « la mise en place » de la BCD.

I. Les contes arabes. (contes écrits au Maghreb et au Makrech)

A. Les objectifs pédagogiques.

- connaissance de plusieurs contes arabes.
- acquérir différents modes de lecture (silencieuse, à voix haute, approfondie, avec intonation)
- mener un projet d'écriture collectif (conduire une démarche)
- Organiser des écrits
- Pour les enfants ne sachant pas écrire, un travail « d'oralisation » au niveau du conte
- On pourra insister sur les compétences vues en classe, exemple Ce1, les phrases, le pluriel des noms et des verbes, etc.

B. Comment mener ce projet ?

- mener un travail préparatoire en classe, imprégner les enfants des contes arabes, leur expliquer la structure narrative.

En BCD, trois ateliers :

1. Atelier de lecture de contes ou écoute sur cd, cf. livre-cd en BCD.
2. Atelier d'écriture : chaque groupe fait une étape de la structure narrative (5 étapes). Faire également les illustrations.

Finalités : créer un conte par classe, exposer les contes à la BCD, chaque classe pourra présenter son conte aux autres classes.

3. Atelier de recherche documentaire, dans un premier temps, travail autour des cotes Dewey (au préalable, les règles de la B.C.D. ont été rappelées, cf. fiches « je peux, je ne peux pas »).

Associer les professeurs de langue arabe. Voir le document distribué (lecture de contes en langue arabe, traduction du conte écrit par les enfants en arabe, table d'exposition sur les contes écrits en langue arabe).

II. Le projet astronomie. (Cf. projet Monsieur Monet).

La BCD se doit d'être un lieu central d'exposition des différentes activités menées en classe autour de l'astronomie.

Faire un journal (journal trimestriel ? Essayer d'en faire un avant les vacances de Noël) qui recense les actions menées en classe.

Dans la BCD, mettre en place un espace qui recense tous les ouvrages ayant un rapport avec l'astronomie.

III. Poursuivre la mise en place de la BCD.

Ce point peut servir de feuille de route... Il y aura, certainement, d'autres choses à ajouter par la suite.

Nouveauté : un ordinateur est disponible, possibilité pour les élèves de faire des recherches documentaires sur le logiciel BCDI (recherches par titres, auteurs, mots clés, éditeurs, recherches multicritères, utilisation des opérateurs booléens, etc.)

-A faire :

Réorganiser le rangement de la BCD à l'intérieur des genres (contes, romans, documentaires, etc.) et ainsi proposer un classement par cotes et ordre alphabétique. Ceci afin de retrouver facilement les livres avec l'utilisation du logiciel BCDI. Ce classement peut-être mené par les élèves.

Mise en place des couleurs de la marguerite Dewey.

De multiples erreurs dans la base BCDI ainsi que sur les cotes, à corriger.

Pour gagner de l'espace, il serait judicieux que les enseignants indiquent les manuels (en réserve) qui n'ont plus aucune utilité.

De nouvelles commandes devraient arriver, il sera peut-être nécessaire de faire l'acquisition de nouvelles étagères (à voir).

Prévision des sorties pédagogiques

Classe	1 ^{er} trimestre	2 nd trimestre	3 ^{ème} trimestre
CM2 B		Astronomie	Voyage de trois jours à Damas
CM2 A		Astronomie	
CM1 B		Astronomie	Voyage de trois jours le long de l'Euphrate
CM1 A	Sortie archéologique	Astronomie	
CE2 A	Sortie archéologique	- Musée archéologique - Astronomie	Voyage de deux jours à Palmyre
CE1 B / CE2 B	Ferme	Astronomie	Ferme
CE1 A		Astronomie	Citadelle
CPB		Astronomie	Saint-Siméon
CPA		Astronomie	Usine de recyclage
GSB			Ferme
GSA			Ferme et/ou usine de pâtisserie industrielle
MS A			A déterminer
PS B / MS B		A déterminer	Saint-Siméon
PS A	- Parc central et centre équestre - Ferme	- Saint-Siméon - Poulailier industriel et pépiniériste	- Saint-Siméon - A déterminer

Planning de travail des agents d'entretien
--

	Intérieur		Extérieur	
	Sanitaire Mater	Sanitaire Élé	Sanitaire	Cour
8h30		X (Vérification)		
8h45			X	X
9h00	X Vérification)			
9h15	Avant 9h20, les deux agents font le ménage en BCD.			
9h30		X		
9h45 ▶				
10h00	X			
10h15	Pause			
10h30		X		
10h45			X	X
11h00	X			
11h15		X		
11h30			X	X
11h45	X			
12h00 ▶				
12h15	Pause			
12h30		X		
12h45			X	X
13h00	X			
13h15		X		
13h30			X	X
13h45	X			
14h00	Remise en état de propreté de la cuisine			X si pluie
14h15		X		